



+33 (0)5 62 92 30 30
 LUZ-TOURISME.COM
 bonjour@luz-tourisme.com
 @LUZ_TOURISME

SIRET : 31896425100017
 20 place du 8 mai
 65120 Luz-Saint-Sauveur

Registre Public d'Accessibilité

Mis à jour le 19/02/2026.

	SUJETS	OBJECTIFS	OUI	NON	EN COURS	ACTIONS	COMMENTAIRES
Accueil	Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.	Rendre l'accueil client le plus agréable possible pour tout le monde. Permettre aux clients d'accéder à l'information plus simplement.	x				À toutes les Personnes à Mobilité Réduite.
	Le personnel informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.		x				
	Les espaces sont accessibles (entrée, accueil, circulation, comptoir, parking, sanitaires...).		x				
	La porte de l'établissement dispose d'une largeur supérieure à 0,80m.		x				Porte semi-automatique (main à plat).
	La poignée de porte peut être manœuvrée sans effort en position assis ou debout par une personne qui a des difficultés à saisir ou faire un geste de rotation du poignet.		x				
	La porte (ou son encadrement) ainsi que son dispositif d'ouverture (poignée ou autre) doivent présenter un contraste visuel par rapport à son environnement.		x				Menuiseries gris foncé qui contraste avec le blanc des murs. Boitier d'actionnement de la porte gris sur mur blanc.
	La porte vitrée peut être repérée par une personne malvoyante ou une personne distraite.			x		Installer deux bandes de couleur contrastée à 1,10m et 1,60m de haut et une épaisseur de 5cm minimum. Prévion pour prochaine commande de petit matériel. Bandes à poser sur la surface vitrée des portes d'entrée.	
	L'accueil dispose d'un espace de manœuvre suffisant entre la portée d'entrée et le hall d'accueil.			x			Hall spacieux, possibilité de faire le tour du présentoir à brochures.
	La banque d'accueil est à portée de tous, d'une largeur de 60cm minimum, d'une hauteur de 70cm sous mobilier, d'une profondeur d'au moins 30cm.			x			
Le client peut prendre connaissance des brochures et du prix des articles même s'il est en fauteuil roulant.		x					
L'éclairage doit être suffisant.			x		Voir avec la commune pour un éclairage permettant un contraste visuel, de ne pas avoir de contre jour pouvant handicaper la personne, d'avoir suffisamment de luminosité pour lire les écritaux.		
La pente devant l'entrée est de moins de 6% sur une longueur de 10m.		x				Voie piétonne très large devant l'entrée, aménagement des trottoirs autour du bâtiment pour PMR. Entrée caladée avec des obstacles de moins de 2 cm.	
Formation	Le personnel est sensibilisé.	Sensibiliser les acteurs du tourisme. Former le personnel à l'accueil pour permettre à tout un chacun d'accéder aux informations concernant les activités ou les loisirs dans la vallée.	1	1	1		Exercices d'accueil effectués en formation interne en se mettant à la place de personnes atteintes de déficiences (malvoyants, PMR...).
	Le personnel est formé. (C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap).					Identifier des formations à intégrer dans le plan de formations à 3 ans une fois les travaux envisagés par la commune achevés dans le hall.	
Matériel	Le matériel est entretenu et réparé.	Ouvrir l'offre à des personnes en situation de handicap pour simplifier l'accès à l'information et faciliter le dialogue.		2			Refaire un audit pour tous les handicaps via l'ASMT une fois les travaux du hall effectués par la commune et aménagés.
	Le personnel connaît le matériel.						
Documentaton	La fiche de synthèse est disponible à l'accueil et sur le site internet.	Sécuriser les procédures et arantir un accès aux documents.	1		1	Mettre à jour sur le nouveau site internet en 2026.	